CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1054** **VALABLE JUSQU'AU** **14/06/2027**

ÉDITÉ LE 20/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1990

Raison sociale : TERRA-EST

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2020

Capital : 58 400

ZONE ARTISANALE
57660 VAHL-EBERSING

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SARREGUEMINES B378841399

Siret : 378 841 399 00025

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 22619Y 02

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/273821

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/273821

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 87 90 92 54 **Fax :** 03 87 90 02 99

Portable : 06 08 45 67 17

Responsabilité légale :
GROSSE GUILLAUME PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.terra-est.fr

E-mail : terraest.secretariat@orange.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 879 282 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1311	Terrassements - fouilles (Technicité courante)	13	03/04/2025
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)		05/02/2026
1341	Aménagement de chaussées et trottoirs		05/02/2026
1342	Pavage		03/04/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/04/2026 16:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.